

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le 6 avril à 19 h, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Numéro :	DM-2021-00064
Adresse :	Lot vacant situé au nord de la propriété du 530, chemin Sinclair
Lot :	Lot 4 235 318 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 4 235 318 ayant une superficie de 2 503 mètres carrés, alors que la grille des usages et des normes pour la zone V-415 stipule que la superficie minimale des lots doit être de 3 000 mètres carrés.
Numéro :	DM-2021-00057
Adresse :	461, rue des Érables
Lot :	4 235 843 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée à une distance de 7,01 mètres de la ligne de terrain arrière alors que la réglementation stipule qu'une distance de 7,5 mètres doit être respectée.
Numéro :	DM-2021-00084
Adresse :	149, route du Canton
Lot :	4 442 557 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser la construction d'une enseigne possédant une superficie de 0,84 mètre carré alors que la réglementation stipule que, dans le cas d'une activité professionnelle à domicile, la superficie maximale de l'enseigne est de 0,50 mètre carré.
Numéro :	DM-2021-00083
Adresse :	Lot vacant situé au nord-est de la propriété du 15, rue du Rossignol
Lot :	4 424 364 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser la construction d'espaces de stationnement possédant une largeur de 5,47 mètres en façade avant alors que la réglementation stipule que l'espace de stationnement ne peut empiéter de plus de 3 mètres dans l'espace intérieur délimité par le prolongement des lignes formées par les murs latéraux du bâtiment principal.
Numéro :	DM-2021-00072
Adresse :	Lot vacant situé au nord de la propriété du 29, rue des Cristaux
Lot :	4 236 729 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser la construction d'une maison unifamiliale avec une pente de toit 2/12 alors que la réglementation stipule que les pentes de toit acceptées doivent être au minimum de 6/12; - Autoriser la construction d'une piscine en cours avant alors que la réglementation stipule qu'aucune piscine n'est autorisée en cours avant.
Numéro :	DM-2021-00089
Adresse :	49, chemin Édina
Lot :	4 676 730 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser la construction d'une remise située en cours avant alors que la réglementation prohibe la construction d'une remise située en cours avant.
Numéro :	DM-2021-00095
Adresse :	Lot vacant situé à l'ouest du 280, route du Canton
Lot :	6 280 476 du cadastre du Québec
Objet :	- Autoriser une allée de circulation à double sens d'une largeur de 3 mètres alors que la réglementation stipule que les allées de circulation à double sens doivent avoir une largeur minimale de 6 mètres; - Autoriser une allée de circulation à double sens possédant une distance de 0 mètre de la ligne de terrain latérale gauche alors que la réglementation stipule qu'une distance de 1 mètre doit être respectée entre l'allée de circulation à double sens et les lignes de terrain latérales et arrières.

Numéro :	DM-2021-00097
Adresse :	Lot vacant situé à l'ouest du 280, route du Canton
Lot :	6 280 477 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser une allée de circulation à double sens d'une largeur de 3 mètres alors que la réglementation stipule que les allées de circulation à double sens doivent avoir une largeur minimale de 6 mètres; - Autoriser une allée de circulation à double sens possédant une distance de 0 mètre de la ligne de terrain latérale gauche alors que la réglementation stipule qu'une distance de 1 mètre doit être respectée entre l'allée de circulation à double sens et les lignes de terrain latérales et arrières.
Numéro :	DM-2021-00098
Adresse :	Lot vacant situé à l'ouest du 280, route du Canton
Lot :	6 280 478 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser une allée de circulation à double sens d'une largeur de 3 mètres alors que la réglementation stipule que les allées de circulation à double sens doivent avoir une largeur minimale de 6 mètres; - Autoriser une allée de circulation à double sens possédant une distance de 0 mètre de la ligne de terrain latérale gauche alors que la réglementation stipule qu'une distance de 1 mètre doit être respectée entre l'allée de circulation à double sens et les lignes de terrain latérales et arrières.
Numéro :	DM-2021-00099
Adresse :	Lot vacant situé à l'ouest du 280, route du Canton
Lot :	6 280 479 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser une allée de circulation à double sens d'une largeur de 3 mètres alors que la réglementation stipule que les allées de circulation à double sens doivent avoir une largeur minimale de 6 mètres; - Autoriser une allée de circulation à double sens possédant une distance de 0 mètre de la ligne de terrain latérale gauche alors que la réglementation stipule qu'une distance de 1 mètre doit être respectée entre l'allée de circulation à double sens et les lignes de terrain latérales et arrières.

Étant donné l'état d'urgence sanitaire en vigueur au moment de la publication du présent avis, les dispositions de l'arrêté numéro 102-2021 du 5 février 2021 et la probabilité que les mesures de restriction de rassemblement imposées par le gouvernement du Québec soient encore effectives au moment où la séance aura lieu, nous prions toute personne intéressée par les demandes de dérogations mineures de communiquer ses questions ou commentaires, par écrit à l'adresse courriel suivante : jfbrunet@brownsburgchatham.ca, au plus tard le 6 avril 2021 à 16 h 30.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 23 mars 2021.

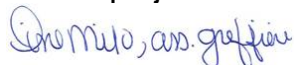


Line Milo,
Assistante-Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Line Milo, assistante-greffière, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 23 mars 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 23^e jour de mars 2021.



Line Milo,
Assistante-Greffière